LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration

MAIRIE DE LA FERTÉ-MILON

MILON INFO Nº97

FÉVRIER 2018

MOT DU MAIRE



Chères Milonaises, chers Milonais,

En ce début d'année, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, j'ai souhaité mettre à l'honneur les jeunes qui se sont investis pour la collectivité. En effet, en ces temps où nous décrions l'individualisme dans notre société, voir des jeunes donner de leur temps, être dans le partage, est tout à fait réconfortant.

Eléna et Matéo Bricoteau ont passé une matinée entière avec leur maman dans le cadre de la journée citoyenne de nettoyage de la commune. Ils ont été infatigables et valeurs d'exemples pour de nombreux adultes!

En septembre dernier, aux Journées Européennes du Patrimoine, de jeunes artistes milonais se sont distingués par leur créativité. Clément Gosset, Charlotte Noël, Damien Danger et Arnaud Chaumat, nous ont "épatés" par la qualité de leur travail qu'ils ont présenté tout le week-end.

Je souhaite également saluer l'engagement des jeunes sapeurs pompiers : Shania Stimalo et Lola Lebon depuis quatre ans, Mael Le Roy (que l'on a retrouvé également comme bénévole durant la fête médiévale et qui se montre toujours disponible pour tout acte bénévole) et Djael Cysique depuis trois ans, Noa Grandval, Éliott Legoff, Florian Pinchiorri en 2º année, et enfin Alexandre Depas et Pierre Ricardo qui se sont engagés à la rentrée 2017.

Ils se retrouvent tous les samedis après-midi où officiers et pompiers volontaires de la caserne leur proposent toute activité concourant à leur épanouissement, afin de les initier aux techniques propres aux sapeurs pompiers, de manière à susciter des vocations. Ils sont également présents à toutes les cérémonies officielles de la commune et je les en remercie vivement. Ce sont, je l'espère, de futures recrues pour notre caserne.

Bravo à tous ces jeunes, à leurs parents et aux adultes qui les encadrent, en espérant qu'ils seront "moteurs" pour notre jeunesse!

Quoi qu'il en soit, nous serons là pour les soutenir.

Bien à vous.





TRANSPORTS

Défense des usagers de la ligne P La Ferté-Milon ←→ Paris

voir en page 3

Les Milonais Champions de France de N2!

voir en page 2

Centre de loisirs enfants Centre de loisirs ado

voir en page 2



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Le département de l'Aisne ne fait aucun démarchage téléphonique!

Attention, une société se faisant passer pour un service du Conseil départemental démarche par téléphone les particuliers pour leur proposer des travaux d'isolation de leur habitat pour 1€.

Le Conseil départemental tient à préciser qu'il n'est en aucun cas en lien avec cette entreprise. Les services du département de l'Aisne n'effectuent aucune visite chez des particuliers sans rendez-vous et ne procèdent . à AUCUN DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE.

Toutes les informations données par cette société sont fausses et ont pour but des visées commerciales abusives. Én aucun cas le Département ne peut y être associé. Une plainte a d'ailleurs été déposée auprès du Procureur de la République.

À noter : si vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat, rapprochez-vous de Soliha Aisne, organisme qui conseille gratuitement les particuliers.

Infos et permanences : au 03.23.26.73.50 ou http://aisne.com/Ameliorer-l-habitat

Ce mois-ci

Dimanche 11 février Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Dimanche 11 février à 14h30 LOTO organisé par l'association La Ferté-Milon Animations, Culture et Loisirs (31 rue de la Chaussée)

Lundi 26 févier au vendredi 9 mars Centre de loisirs enfants

Le centre de loisirs fonctionnera durant les congés de février, du lundi 26 février au vendredi 9 mars, pour les enfants jusqu'au CM2. Comme cela a déjà été précisé dans la revue annuelle de janvier, la prise en charge des enfants pourra avoir lieu aux mêmes heures que le périscolaire.

Lundi 5 mars au vendredi 9 mars Centre de loisirs Ado

Pour les collégiens, le centre Ado fonctionnera du lundi 5 au vendredi 9 mars (2° semaine des vacances d'hiver) et du lundi 23 au vendredi 27 avril (1^{re} semaine des vacances de printemps).

Les fiches d'inscription (avec horaires, tarifs et dates limites d'inscription) sont disponibles en mairie, ou au point repas, auprès de la responsable Marie Laviale.

Handball

Après un nouveau titre de championne du monde acquis en décembre dernier, l'équipe de France féminine de Handball a rejoint l'équipe de France masculine sur le toit du monde, faisant de **notre** pays la première nation à détenir en même temps les deux titres mondiaux.

Les résultats extraordinaires de nos équipes nationales nous encouragent toujours un peu plus à accueillir de nouveaux adhérents et à vous faire découvrir ce sport à La Ferté-Milon.

Les compétitions à domicile de février pour nos équipes milonaises (adversaire) vous sont présentées ci-dessous :

Samedi 3 février*:

18h : -13 ans F. (Laon) 20h : seniors M. (Laon 2)

Samedi 10 février*:

14h30 : -18 ans F. (La Fère/Soissons)

Samedi 17 février*:

2h : seniors M. (Courmelles)

Samedi 24 février :

14h30: -18 ans F. (Laon) pour le quart de finale de la coupe de l'Aisne

(Les -13 ans F. seront, quant à elles, en déplacement à Vervins pour leur quart de finale de coupe de l'Aisne; les -15 ans F. sont exemptes et accèdent directement à la demi finale).

* En attente du calendrier des -15 ans M. Les -9 ans et les -11 ans jouent tous leurs tournois de février à l'extérieur. Les matchs se déroulent au gymnase de Neuilly-Saint-Front, rue René Roy.

Toutes ces catégories attendent de nouveaux curieux pour venir essayer et nous rencontrer. Pour nous contacter : Ophélie : 5702108@ffhandball.net Christophe: 06.84.45.85.51

À bientôt, l'équipe du HBM

La Gaule Milonaise

Notre **assemblée générale** se tiendra le samedi 3 février 2018 à 15h, au 31 rue de la Chaussée à La Ferté-Milon.

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités 2017
- Rapport financier 2017
- Questions diverses

Suivie du pot de l'amitié et de la galette des rois

Tarifs permis de pêche 2018

De 0 à 12 ans : permis découverte6 €
1 canne, moulinet autorisé
De 0 à 18 ans : permis mineur 18 €
4 cannes dont carnassier
Femme : permis découverte33 €
1 canne, moulinet autorisé
Adulte: permis complet72 €
4 cannes dont carnassier
Journalier : permis complet10 €
la journée
Interfédéral: permis 3 zones96 €
4 cannes dans EHGO, CHI et URNE (89
départements)

Étang de Fontenil :

Permis annuel	45 €
Permis journalier	10 €
Permis carpe nuit	100€

Vente des permis 2018

Au 31 rue de la Chaussée, les mercredis après-midi de 14h à 17h. Les samedis matin de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h.

Pour tout renseignement, téléphonez au : 06.76.25.14.92 ou 07.78 66.52.08

Bien à vous, le Président Bernard Darchu

Tennis

Stage vacances d'hiver

Du 26 février au 3 mars, le club de tennis propose un stage de tennis à partir de 4 ans (y compris pour les débutants).

Le mois de janvier a été l'occasion de déguster la traditionnelle galette. À cette occasion, la finale du tournoi interne a été remportée par Noé. En février, les compétitions se poursuivent.

Opération "licence offerte"

La fédération poursuit l'opération "licence offerte" pour les enfants de 10 ans et moins (école de tennis à partir de 45 € pour la fin de saison).

Pour toute information (loisir, compétition, stage ou école de tennis) n'hésitez pas à nous contacter par mail : tennismilon@orange.fr ou en laissant un message au 03.23.96.02.72.

Le bureau du TC



Haltérophilie

Les Milonais Champions de France de N2!

À l'issue du 4° tour qui s'est déroulé à Rueil Malmaison, le 13 janvier 2018, les Milonais s'attribuent de haute lutte le titre de Champions de France de Nationale 2.

L'équipe, composée de Sylvain et Nicolas Andrieux, François Lefeuvre, Émerick Berger et Tony Alexandre, gagne la triangulaire avec 1475,70 points devant les équipes 2 de Franconville et Rueil, et à la moyenne des quatre tours, remporte ce titre tant convoité. Cette performance nous permet de revenir la saison prochaine dans l'élite.

Maintenant, nous allons préparer les compétitions individuelles et notamment les éliminatoires des championnats de France qui se dérouleront le 27 janvier 2018 à domicile. Charlotte, Lilou, Clément, Corentin, Tony et Sylvain tenteront de se qualifier soit pour le championnat de France soit pour le Grand Prix Fédéral. La semaine suivante, toujours à domicile, ce sont plus de quinze titres départementaux que tenteront d'obtenir nos compétiteurs.

CCAS Galette en musique

Le 6 janvier dernier a réuni nos aînés à Marolles pour la traditionnelle galette des rois, aprèsmidi animé par François à l'accordéon.



CADRE DE VIE Les marchés milonais







Marché du vendredi matin

Notre petit marché du vendredi accueille maintenant un ostréiculteur avec des huîtres délicieuses, venant compléter la présence de notre marchand de légumes et notre marchand de miel et ses produits dérivés dont ses délicieuses nonettes!

Marché campagnard

Chaque deuxième dimanche du mois. le marché campagnard accueille : marchands de légumes, marchand de miel, producteur de safran et ses dérivés, marchand de champignons de Paris et autres, fromagère qui propose également de la charcuterie, des volailles fermières sur commande, un traiteur réunionnais, un marchand de pizzas cuites au feu de bois et des assortiments de desserts faits maison, un producteur de champagne, un marchand de produits normands, un boulanger et notre ostréiculteur du vendredi qui, dès le mois de février, participera également à ce marché, qui précisons-le, est doté d'une buvette!

Venez nombreux découvrir cette ambiance conviviale!

Avec la SNCF tout est possible...

Inauguration, le vendredi 12 janvier 2018 pour l'arrivée des deux nouvelles rames AGC sur l'axe Paris-Gare de l'Est <> La Ferté-Milon (Ligne P), en présence de Madame Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, présidente d'Île-de-France Mobilités, et de Alain Krakovitch, directeur général SNCF Transilien et Mobilités Quotidiennes ainsi que de Jean-Jacques Barbaux, président du Département Seine-et-Marne.

Ce fut également l'occasion de rappeler l'importance de cette ligne pour notre territoire et la nécessité de mener une réflexion commune avec la région des Hauts-de-France sur la tarification des usagers à La Ferté-Milon.



Collectif des usagers de la Ligne P La Ferté Milon <> Paris

À suivre sur Facebook, pour suivre la circulation des trains et se tenir informé de l'actualité sur la ligne.



RANSPORTS

Liaison ferroviaire La Ferté-Milon - Paris

Peut-on espérer une amélioration des conditions de transport sur la ligne SNCF

Depuis de nombreuses années, les associations d'usagers dénoncent les mauvaises conditions de transport sur cette ligne, provoquant retards et même suppressions de train (dix-sept trains supprimés pour le seul mois de novembre 2017 sur la liaison directe La Ferté-Milon-Paris)

Le 14 décembre dernier a eu lieu à Paris une importante rencontre pour la journée de lancement du projet "ligne P+". La ligne P, la plus longue du réseau transilien, couvre l'Est-parisien jusqu'à Provins, Château-Thierry, La Ferté-Milon. Le projet P+ est une démarche conjointe de la SNCF, des élus et des associations d'usagers pour réfléchir à des axes d'améliorations et pour construire ensemble l'offre de service à l'horizon de 2021.

Suite à la rencontre avec les représentants du "Collectif des usagers de la ligne P La Ferté-Milon" et à l'initiative de Céline Le Frère, une lettre ouverte, co-signée par une vingtaine d'élus locaux, régionaux et nationaux, ainsi que des représentants des associations d'usagers, a été adressée aux responsables de la SNCF pour les alerter au sujet de la

dégradation importante des conditions de transport ces derniers mois.

Au cours de cette rencontre, la SNCF a reconnu les difficultés pour maintenir un matériel roulant en bon état. À court et moyen termes, elle s'est engagée sur différents points :

- → La mise en place, dès la fin janvier 2018, de deux nouvelles rames AGC pour le train de 6h18 au départ de La Ferté-Milon et le 17h05 au départ de Paris en remplacement des rames inox qui posent tant de problèmes.
- → L'ouverture de l'ensemble des gares, permettant un abri aux voyageurs en souffrance, particulièrement en périodes hivernales et pluvieuses.
- → Un aménagement systématique de toilettes dans les gares.
- → Une amélioration de l'accessibilité PMR.

Les élus sont bien conscients qu'une vigilance s'impose pour qu'une nette amélioration des conditions de transport soit rapide et durable. C'est le but du projet P+ et nous vous en donnerons régulièrement des nouvelles.



Au fil des ans

Comme chaque trimestre, l'association Au fil des ans a organisé la fête des anniversaires des résidents de la maison de retraite. Cette fois-ci, c'est un spectacle de marionnettes à fils et de magie qui a été offert par l'association qui anime régulièrement le quotidien des pensionnaires de la résidence de l'Ourcq.



NOUVEAU Cours de DESSIN PEINTURE à la MJC

La MJC, toujours dans l'optique de vous offrir des activités variées, vous propose des cours de dessin et de peinture.

Le tarif comprend la fourniture du matériel et des consommables.

Attention, l'effectif actuel n'est pas suffisant pour ouvrir un cours, alors, rejoignez-nous!

Festidklé

En 2018 nous faisons appel à votre générosité, soutenez notre projet culturel!

Une nouvelle année commence, remplie de bonnes résolutions et d'espérance. Ensemble vers de nouveaux horizons culturels. Pour construire des ponts à la place des clôtures le temps d'un festival qui se tiendra les 23 et 24 juin 2018 avec des artistes venus de tous les continents, nous avons besoin de vous.

Le saviez-vous ? En vertu de la loi française du 1er août 2003 en faveur du mécénat, les dons versés à l'association donnent droit à une déduction fiscale à hauteur de 60% pour les entreprises (et 66% si vous êtes un particulier) et 25% de contreparties, soit un avantage global de 85% du montant de votre don. Alors n'attendez plus, soutenez-nous :

- Soit par CB en ligne sur https://www.leetchi.com/c/association-festidkle
- Soit en chèque par voie postale à l'adresse suivante FESTIDKLé, 7, allée des Moines 02460 La Ferté-Milon
- Soit par virement bancaire: IBAN FR76 1020 6000 1998 7290 2850 926 BIC AGRIFRPP802

Vos dons et soutiens nous sont précieux et nous vous remercions pour votre élan de générosité. Dès réception de votre don, vous recevrez le reçu fiscal de la somme versée.

N'hésitez pas à en parler autour de vous

Pour terminer, la richesse d'une association repose sur son capital humain. Nous aurons besoin d'interprètes bilingues. Vous pouvez rejoindre notre association et faire partie de cette grande famille. Pour cela, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail festidkle@gmail.com

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 10 février pour notre assemblée générale, le 21 avril pour notre loto et le 6 mai sur le mail où vous aurez des informations sur notre festival ainsi que quelques animations de notre association.

Marie-Prudence Depas, présidente

L'association La Ferté-Milon Animations Culture et Loisirs



La bibliothèque est ouverte mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h au premier étage, 31 rue de la Chaussée.

Un grand choix de livres est proposé
aussi bien pour les adultes que pour
les enfants. Nous vous attendons!

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 1er, 8, 15 et 22 février 2018, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2.80 €.

Permanence du député

Monsieur Krabal assure une permanence le premier samedi du mois à la mairie, de 10h à 11h.

Cinéma

Vous trouverez le programme complet sur le site www.allocine.fr et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

I A POSTE

Nouveaux horaires du bureau de poste à dater de janvier 2018

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Samedi de 8h30 à 12h

Fermetures dimanche et lundi

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45 29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30<u>.75.44.56</u>

Gendarmerie : 03.23.76.46.17 Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Urgences Médicales : 15 Pompiers : 18

Relais d'Assistance Maternelle (RAM)

Accueil-animation:

Roule bout'chou (halte garderie) mardi et jeudi de 8h45 à 16h45 Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare

Vestiaire - CCAS

Jeudis 8 et 22 février 2018

de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare

Conciliateur de justice Renseignements au 06.31.29.80.54

Permanence urbanisme Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Office de tourisme de Retz-en-Valois

6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10 www.tourisme-villers-cotterets.fr

Collecte des déchets verts Fermeture hivernale au 31 octobre 2017

Déchèterie de VILLERS-COTTERÊTS

avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts). Munissez-vous d'un justificatif dedomicile et de papiers d'identité.

Horaires d'hiver du $1^{\rm er}$ novembre au 31 mars

Lundi	9h30 à12h	13h à 17h
Mardi	9h30 à12h	13h à 17h
Mercredi	9h30 à12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h30 à12h	13h à 17h
Samedi	9h30 à12h	13h à 17h
Dimanche	9h30 à12h	Fermé

Au 1er janvier 2018

Déchèterie de NEUILLY-SAINT-FRONT

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Ordures ménagères Mardis 6, 13, 20, 27 février 2018

Vendredis 2, 9, 16, 23 février 2018 Vendredis 2, 9, 16, 23 février 2018

Verre Jeudi 1er février 2018

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Rédaction : H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de La Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.